

## MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

INSTITUT DE FORMATION AUX NORMES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATIQUE



## DIPLÔME DE LICENCE PROFESSIONNELLE

Vu la loi n° 2017-005 du 19 juin 2017 portant orientation de l'enseignement supérieur et de la recherche;

Vu l'ordonnance n° 16 du 06 mai 1975 portant réforme de l'enseignement au Togo;

Vu le décret n° 2008-066/PR du 21 juillet 2008 instituant le système LMD dans l'enseignement supérieur au Togo;

Vu le décret n° 2012-008/PR du 07 mars 2012 portant organisation des départements ministériels;

Vu l'arrêté ministériel n° 2019/064/MESR/SG/DES du 03 juin 2019 portant renouvellement d'agrément de l'Institut de Formation aux Normes et Technologies de l'Informatique de Sokodé;

Vu les pièces justificatives produites par Monsieur né le 2022-06-07 en vue de son inscription au parcours Licence;

Vu le procès-verbal en date du 20-10-2022 du conseil académique attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des compétences prévues par le programme de formation;

Le diplôme de Licence professionnelle en Sciences informatiques, est délivré à Monsieur malik bamba au titre de l'année académique 2022-2023 et lui confère le GRADE DE LICENCE PROFESSIONNELLE en SCIENCES INFORMATIQUES, Spécialité : INFORMATIQUE DES ORGANISATIONS

Fait à Sokodé, le 20-12-2023

le titulaire

Le responsable d'établissement

malik bamba

Mohamed Sabirou TEOURI

Pour vérifier l'authenticité de ce document, veuillez contacter l'IFNTI, ou le service homologation des diplômes du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.						



## MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

INSTITUT DE FORMATION AUX NORMES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATIQUE



# DIPLÔME DE LICENCE PROFESSIONNELLE

Vu la loi n° 2017-005 du 19 juin 2017 portant orientation de l'enseignement supérieur et de la recherche;

Vu l'ordonnance n° 16 du 06 mai 1975 portant réforme de l'enseignement au Togo;

Vu le décret n° 2008-066/PR du 21 juillet 2008 instituant le système LMD dans l'enseignement supérieur au Togo;

Vu le décret n° 2012-008/PR du 07 mars 2012 portant organisation des départements ministériels;

Vu l'arrêté ministériel n° 2019/064/MESR/SG/DES du 03 juin 2019 portant renouvellement d'agrément de l'Institut de Formation aux Normes et Technologies de l'Informatique de Sokodé;

Vu les pièces justificatives produites par Monsieur né le 2022-01-19 en vue de son inscription au parcours Licence;

Vu le procès-verbal en date du 20-10-2022 du conseil académique attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des compétences prévues par le programme de formation;

Le diplôme de Licence professionnelle en Sciences informatiques,

est délivré à Monsieur Tomdè Malek au titre de l'année académique 2022-2023

et lui confère le GRADE DE LICENCE PROFESSIONNELLE en SCIENCES INFORMATIQUES,

Spécialité : INFORMATIQUE DES ORGANISATIONS

Fait à Sokodé, le 20-12-2023

le titulaire

Le responsable d'établissement

Tomdè Malek

Mohamed Sabirou TEOURI

Pour vérifier l'authenticité de ce document, veuillez contacter l'IFNTI, ou le service homologation des diplômes du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.						



## MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

INSTITUT DE FORMATION AUX NORMES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATIQUE



# DIPLÔME DE LICENCE PROFESSIONNELLE

Vu la loi n° 2017-005 du 19 juin 2017 portant orientation de l'enseignement supérieur et de la recherche;

Vu l'ordonnance n° 16 du 06 mai 1975 portant réforme de l'enseignement au Togo;

Vu le décret n° 2008-066/PR du 21 juillet 2008 instituant le système LMD dans l'enseignement supérieur au Togo;

Vu le décret n° 2012-008/PR du 07 mars 2012 portant organisation des départements ministériels;

Vu l'arrêté ministériel n° 2019/064/MESR/SG/DES du 03 juin 2019 portant renouvellement d'agrément de l'Institut de Formation aux Normes et Technologies de l'Informatique de Sokodé;

Vu les pièces justificatives produites par Madame née le 2022-06-07 en vue de son inscription au parcours Licence;

Vu le procès-verbal en date du 20-10-2022 du conseil académique attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des compétences prévues par le programme de formation;

Le diplôme de Licence professionnelle en Sciences informatiques, est délivré à Madame zoglo pernon au titre de l'année académique 2022-2023

et lui confère le GRADE DE LICENCE PROFESSIONNELLE en SCIENCES INFORMATIQUES,

Spécialité : INFORMATIQUE DES ORGANISATIONS

Fait à Sokodé, le 20-12-2023

la titulaire

Le responsable d'établissement

zoglo pernon

Mohamed Sabirou TEOURI

Pour vérifier l'authenticité de ce document, veuillez contacter l'IFNTI, ou le service homologation des diplômes du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.						